

CALENDRIER - EXAMENS TERMINAUX PASS
(Hors aménagement d'examens)
 SESSION 2

Date	Lieu	Code ELP	Discipline	Modalité de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Horaire d'appel	Horaire de début d'épreuve	Horaire de fin d'épreuve
mardi 17 juin 2025	Amphi Révigny (UFR DEG)	MP2M8MQ2	M8 - Savoirs et méthodes quantitatives	Écrit	02:30	08:30	08:45	11:15
	Amphi Révigny (UFR DEG)	MP1M2SF2	M2 - Structure et fonction de la matière du vivant	Écrit	01:30	13:45	14:00	15:30
mercredi 18 juin 2025	Amphi Révigny (UFR DEG)	MP1M3CH2 MP1M3DT2 MP1M3EC2 MP1M3MA2 MP1M3PH2 MP1M3SV2	M3 - Module "mineure" Chimie M3 -Module "mineure" Droit M3 -Module "mineure" Économie M3 - Module "mineure" Mathématiques M3 - Module "mineure" Physique M3 - Module "mineure" Sciences de la Vie	Écrit	01:30	08:45	09:00	10:30
	Amphi Révigny (UFR DEG)	MP2M7CH2 MP2M7DT2 MP2M7EC2 MP2M7MA2 MP2M7PH2 MP2M7SV2 MP2M7ST2	M7 - Module "mineure" Chimie M7 - Module "mineure" Droit M7 - Module "mineure" Économie M7 - Module "mineure" Mathématiques M7 - Module "mineure" Physique M7 - Module "mineure" Sciences de la Vie M7 - Module "mineure" STAPS	Écrit	01:30	13:45	14:00	15:30
jeudi 19 juin 2025	Amphi Révigny (UFR DEG)	MP2M6CT2	M6 - La Cellule et les tissus	Écrit	01:30	08:45	09:00	10:30
lundi 23 juin 2025	Amphi Révigny (UFR DEG)	MP1M4AS2	M4 - Anglais, Santé et Société	Écrit	01:30	08:15	08:30	10:00
	Amphi Révigny (UFR DEG)	MP1M1PH2	M1 - Physiologie humaine, biophysique appliquée et médicaments	Écrit	01:30	10:15	10:30	12:00
	Amphi Révigny (UFR DEG)	MP2M5TC2	M5 EP1 - Tronc commun	Écrit	01:30	14:15	14:30	16:00
	Amphi Révigny (UFR DEG)	MP2M5FS2	M5 EP2 - Filière MMOPK	Écrit	00:45	16:15	16:30	17:15

IMPORTANT :

Tout candidat doit présenter sa carte d'étudiant ou à défaut une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire).

Un contrôle de l'identité sera opéré avant l'épreuve.

L'accès à la salle d'examen sera interdit aux candidats inscrits qui se présenteront après la communication des sujets.

Les étudiants se placeront selon les indications données par l'enseignant ou le surveillant.

Calendrier mis en ligne sur le site : <https://www.univ-orleans.fr/fr/medecine-orleans/etudiants/examens-reglementations>

Fait à Orléans,
le 26/05/2025

Le Directeur du Département
de la Formation Médicale



CALENDRIER - EXAMENS TERMINAUX PASS
(Avec aménagement d'examens)
 SESSION 2

Date	Lieu	Code ELP	Discipline	Modalité de l'épreuve	Durée de l'épreuve sans aménagements	Durée du tiers-temps	Durée totale de l'épreuve avec tiers-temps	Horaire d'appel	Horaire de début d'épreuve	Horaire de fin d'épreuve avec tiers-temps
mardi 17 juin 2025	B004 (UFR DEG)	MP2M8MQ2	M8 - Savoirs et méthodes quantitatives	Écrit	02:30	00:50	03:20	08:30	08:45	12:05
	B004 (UFR DEG)	MP1M2SF2	M2 - Structure et fonction de la matière du vivant	Écrit	01:30	00:30	02:00	13:45	14:00	16:00
mercredi 18 juin 2025	B004 (UFR DEG)	MP1M3CH2 MP1M3MA2	M3 - Module "mineure" Chimie M3 - Module "mineure" Mathématiques	Écrit	01:30	00:30	02:00	08:45	09:00	11:00
	B004 (UFR DEG)	MP2M7CH2 MP2M7MA2	M7 - Module "mineure" Chimie M7 - Module "mineure" Mathématiques	Écrit	01:30	00:30	02:00	13:45	14:00	16:00
jeudi 19 juin 2025	B004 (UFR DEG)	MP2M6CT2	M6 - La Cellule et les tissus	Écrit	01:30	00:30	02:00	08:45	09:00	11:00
lundi 23 juin 2025	B004 (UFR DEG)	MP1M1PH2	M1 - Physiologie humaine, biophysique appliquée et médicaments	Écrit	01:30	00:30	02:00	10:15	10:30	12:30
	B004 (UFR DEG)	MP2M5TC2	M5 EP1 - Tronc commun	Écrit	01:30	00:30	02:00	13:45	14:00	16:00
	B004 (UFR DEG)	MP2M5FS2	M5 EP2 - Filière MMOPK	Écrit	00:45	00:15	01:00	16:15	16:30	17:30

IMPORTANT :

Tout candidat doit présenter sa carte d'étudiant ou à défaut une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire).

Un contrôle de l'identité sera opéré avant l'épreuve.

L'accès à la salle d'examen sera interdit aux candidats inscrits qui se présenteront après la communication des sujets.

Les étudiants se placeront selon les indications données par l'enseignant ou le surveillant.

Calendrier mis en ligne sur le site : <https://www.univ-orleans.fr/fr/medecine-orleans/etudiants/examens-reglementations>

Fait à Orléans,
le 26/05/2025

Le Directeur du Département
de la Formation Médicale

